

## Db1112 Comité de l'Association du personnel

Le Comité est l'organe exécutif de l'Association. Il se base sur les statuts de l'Association du personnel et se compose de 5 à 7 membres élu·e·s par l'Assemblée générale. En principe il est représentatif de chaque catégorie de personnel.

Chaque membre du Comité est élu·e pour une année et est rééligible quatre fois. Le·la président·e est, de même, élu·e pour une année et rééligible quatre fois.

Les membres du Comité et le·la président·e sont révocables immédiatement par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix émises.

Toute personne est à nouveau éligible un an après la fin d'un mandat.

Le Comité fait des propositions qu'il soumet aux assemblées et exécute les mandats qui lui sont confiés par l'assemblée générale.

Le Comité se répartit les tâches de secrétariat et de comptabilité.

### Membres

Nom	Fonction HETSLS	Fonction Comité AP
Isabelle Csupor	Professeure HES associée TS	Co-Président·e
Christophe Delay	Professeur HES associé TS	Co-Président·e
Melissa Ischer	Collaboratrice scientifiques HES	Membre
Anne-Cécile Leyvraz	Collaboratrice scientifique HES	Membre
Sylvie Meyer	Professeure HES associée ER	Membre
Umberto Russi	Maître d'enseignement HES TS	Membre
Martin Schnorf	Coordinateur financier LaReSS	Membre
Séverine Roy	Informaticienne, développement	Membre

☞ Db1000 - Tableau synoptique